

Annexe à la convocation du 8 novembre 2023.

ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2023 A 20 H
A LA MAIRIE DU CHEF-LIEU

Approbation de la séance précédente du 28 Août 2023.

1°) METROPOLE NICE COTE D'AZUR : Adhésion de la Commune de Tourrette-du-Château au 1^{er} janvier 2024.

2°) PERSONNEL : Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe suite à avancement de grade au 1^{er} décembre 2023.

3°) METROPOLE NCA – Groupement de commande pour le transport périscolaire et exceptionnel. Fin de la convention- prévoir le renouvellement.

4°) PETITE LOCATION AU HAMEAU DE BAUS-ROUX : Changement de locataire au 1^{er} janvier 2024 pour le lot n°19 Place Jean Agostini - proposition nouveau locataire.

5°) CONVENTION OCCE pour l'école des 4 vents au village et l'école du Pont Charles Albert à Baus-Roux pour l'année scolaire 2023/2024, renouvelable par tacite reconduction chaque année. La participation de la commune est de 2,60 € par enfant, ce qui représente un total de 252.20 € (98.80 € pour l'école du village et 153,40 € pour le Pont Charles Albert).

6°) CONGRES DES MAIRES A PARIS DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2023 : Remboursement de frais aux élus participant au Congrès des Maires (billet d'avion).

DIVERS


The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'LA MAIRIE DE LA ROQUETTE-SUR-VEYS' around the perimeter and 'Alpes-Maritimes' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a rooster and a lion.